

Fille-Dieu, Romont (c. Fribourg) Suisse 18.1.24

Monsieur,

Je comptais vous évoquer ma cotisation; de nouveau, ai-je pensé, M. Deans me demandera mon sentiment sur la langue internationale, comme il l'a fait deux fois déjà, mon sentiment ou opinion imprimée, qui plus est.

Hélas! je me trouve dans une position telle (peut-être la devinez-vous) dans laquelle il est impossible de se faire imprimer.

Et puis, que vaut mon opinion, appuyée seulement par 7 ou 8 pages de grammaire, semblables à celle que je vous envoie, et un Dictionnaire français-L.V qui n'en est qu'à la lettre E?

Il m'est loisible cependant de confier mes manuscrits à n'importe quel amateur de mes folies, et libre à lui de les imprimer. Je puis même payer les frais d'impression, et je paierai, aux conditions suivantes 1^o: m'envoyer la note d'avance, car mes ressources sont limitées. Comptez-y les frais d'envoi aux membres de l'Académie. 2^o: m'envoyer dix exemplaires

3^e: Si regarder mon anonymat.

Si vous jugez meilleur de jeter au panier cette feuille,
j'envirai mes dix lires tout simplement.

Merci d'avance & respectueux hommages.

M. Gabriel Fille-Dieu Romont
(C. Fribourg) Suisse

J'ai commencé sur la page ci-jointe quelques notes,
mais il vaudrait mieux imprimer toute la grammaire,
& quelques feuilles du dictionnaire français-Latin.

Mon système comporte trois grammaires, 1^o celle
à l'usage du populo.

2^o: celle à l'usage des hommes instruits, qui ne savent
pas le latin. Elle diffère comme la première, suivant les
langues, & elle est plus ou moins facile, dans la mesure
où une langue s'éloigne ou se rapproche du latin.

3^o: celle à l'usage des latinistes. C'est cette dernière
que je vous enverrais, si vous en veniez à imprimer
ma feuille, qui contredit des idées qui vous sont
chères.

Des occupations urgentes m'empêchent ces
premiers mois de la retaper, mais je ferai un effort
pour envoyer les pages au fur & à mesure.

Je sais l'italien, quoique pas assez pour l'écrire.

1^o: licet elider ultimi vocalem post L, M, N, R : util(utili),
vir (viro), maxim (maxime)

2^o: Adjectivo debinit semper in I.

3^o: Adjectio potest haber substantivi-formam, quando substanti-
tivo omittitur, ex.: disputar est sterile (sterili re), est vani
(vani re)

4^o: Praefixo cum lineola indicat negationem, contrarietatem aut
re-motionem: re-velat, ir-regulari, dis-simil, im-possibil, in-subject-

Sine lineola, praefixo habet aliis sensus.

5^o: Non licet negligere litteras duplice, quando isti duplication
distinguit vocabulum de vocabulo: anno, ano; serra, sera.

6^o: Item non licet commutare finales in monosyllabus: re, etc
et in nonnulli substantiis: acto (documento), actu (by ager),
etc.

Il serait trop long de donner les règles des participes.
C'est la partie la plus difficile. Pour le 1^{er} degré, c'est
simple; un peu plus difficile pour le 2^d degré. Je crois
arriver cependant à résoudre à peu près ce problème,
le désespoir des internati-nalistes, qui veulent une déci-
vation tonome.